



[PAYS : NIGER]

ÉTAT D’AVANCEMENT DU PROJET EN MILIEU D’ANNÉE

PÉRIODE CONSIDÉRÉE : JANVIER – JUIN 2017

Numéro de projet et titre :	PBF/PBF_00098290 : PBF/NER/D-2 : Mise en œuvre des résolutions des Nations Unies sur la consolidation de la paix avec des jeunes et des femmes dans huit communes des régions d'Agadez, Tahoua, Tillabéry et Zinder		
Organisation(s) récipiendaire (s)¹ :	UNFPA UNDP		
Partenaires d'exécution (Gouvernement, agences de l'ONU, ONG etc.) :	Ministère de la Jeunesse et des Sports Ministère de la Population, de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant Haute Autorité à la Consolidation de la Paix Association des Chefs Traditionnels du Niger ONG Songes ONG Lafia Matassa CONGAFEN AFJN Site du projet : Région de Tahoua (Tilia, Tassara, Tchintabaraden) Région de Zinder (Olléléwa) Région de Tillabéry (Inates, Abala) Région d'Agadez (Danet, Aderbissinat).		
Budget total approuvé² :	1500000		
Fonds engagés³ :	1 500 000	% des fonds engagés / budget total approuvé :	100 %
Dépenses⁴ (information préliminaire) :	714000	% des dépenses / budget total : (taux de dépense)	47%

¹ Il faut noter que dans les cas où plusieurs agences participent, un seul rapport doit être présenté.

² Le budget approuvé correspond au montant transféré aux organisations récipiendaires.

³ Les fonds engagés sont définis par les contrats de services et de travail conformément aux règles et procédures financières des organisations récipiendaires. Fournir les informations préliminaires.

⁴ Paiements réels (contrats, services, travail) effectués suivant les engagements.

5 Les domaines de résultat du Fonds pour la consolidation de la paix sont les suivants :

1. Apporter un soutien au processus de mise en application des traités de paix et de dialogue politique (Priorité 1) :

(1.1) Réforme du secteur de la sécurité; (1.2) État de droit; (1.3) Désarmement, démobilisation et réintégration; (1.4) Dialogue politique;

2. Promouvoir la coexistence et la résolution pacifique des différends (Priorité 2) :

(2.1) Réconciliation nationale; (2.1) Démocratie; (2.3) Gestion/ résolution des conflits;

3. Revitaliser l'économie et générer des dividendes immédiats de la paix (Priorité 3) :

(3.1) Génération d'emplois à court terme; (3.2) Subsistance durable.

4) (Ré)-établissement des services administratifs essentiels (Priorité 4).

(4.1) Renforcement de capacité nationale en services essentiels; (4.2) Extension de l'autorité de l'état/ administration locale ; (4.3) Gouvernance de ressources de consolidation de la paix (y compris le Secrétariat PBF).

Date d'approbation du projet :	janvier 2016	Délai possible de la date de fin des opérations initialement prévue (nombre de mois)	24 mois
Date de démarrage du projet :	avril 2016		
Date de fin des opérations initialement prévue :	31 décembre 2017		
Résultats du projet :	<p>Les femmes et jeunes des deux sexes de 15-24 ans organisés en associations, ONGs, réseaux, groupements, Fadas, clubs... ont accès à des plateformes citoyennes pour se faire entendre en vue de la consolidation de la paix.</p> <p>Les organisations de femmes et de jeunes âgés de 15-24 ans sont habilités pour exprimer leurs priorités de façon constructive et participative et obtenir des solutions négociées à leurs préoccupations liées à la consolidation de la paix.</p> <p>Les décideurs politiques et autorités locales reconnaissent la contribution des jeunes et des femmes au développement pacifique du Niger et adoptent des mécanismes consultatifs favorisant la consolidation de la paix incluant les jeunes et les femmes.</p>		
Domaine de priorité du Fonds⁵	2. Promouvoir la coexistence et la résolution pacifique des différends (Priorité 2)		

Évaluation qualitative de l'état d'avancement du projet

<p><i>Pour chaque résultat attendu, veuillez donner des preuves de l'avancement (si elles existent) pendant la période du rapport.</i></p> <p><i>De plus, pour chaque résultat prévu, veuillez présenter brièvement les principaux produits déjà réalisés. (1000 lettres max. par résultat)</i></p>	<p>Résultat 1</p> <p>L'étude sur les réseaux communautaires pour servir de levier aux activités et le répertoire des réseaux des 8 communes sont validés, disponibles et vulgarisés. Les enquêtes menant à l'élaboration de la stratégie de participation des jeunes aux prises de décision ont été conduites.</p> <p>6 espaces parmi les 17 aménagés ont bénéficié de matériel supplémentaire afin d'être de réels lieux de rassemblement pour les réseaux. A Zinder et Agadez, les espaces sont progressivement occupés par les réseaux et des actions citoyennes ont été réalisées par ces derniers. Une fois les dialogues intergénérationnels démarrés, l'appropriation des lieux sera facilitée dans toutes les régions.</p> <p>Un appui technique a été donné aux réseaux afin que ces derniers élaborent des plans d'action liés à la consolidation à la paix pour pouvoir bénéficier d'appui financier afin de les mettre en œuvre. Les jeunes font aussi de plus en plus appel aux maires pour faire part de leurs projets, ce qui prouve un changement de compor</p> <p>Résultat 2</p> <p>La mise en œuvre du tutorat a été ajustée dans une commune et se poursuit dans 6 communes. Via une formation participative, ont été harmonisés les contenus et modules des DI et du tutorat avec les acteurs de terrain afin</p>
--	---

	<p>d'identifier les actions clés pour accélérer la mise en œuvre des deux stratégies. 4 DI ont été réalisés avec les jeunes où les maires furent les premiers acteurs impliqués. Minimum 2 réseaux par commune sont mis en place et reçoivent un appui technique pour réaliser leurs activités de citoyenneté et de consolidation à la paix, dont un réseau national de jeunes filles leaders qui se consolide pour former les jeunes des 8 communes en leadership, les appuyer à développer des actions de leadership au sein de leur communauté, et échanger leurs bonnes pratiques. Les sessions de sensibilisation en cascade des communautés et la vulgarisation des fascicules se poursuit avec les conseils communaux de la jeunesse. des messages radios sur la paix sont diffusés (à zinder).</p> <p>Résultat 3 Une étude sur les déterminants sociaux de la radicalisation des jeunes a été validée et permettra d'orienter les actions locales des autorités, mais aussi des organisations de jeunes, et des stratégies et politiques nationales. Un plan de plaidoyer auprès des autorités administratives et chefferie traditionnelle et religieuse a été élaboré pour les jeunes et sera un outil d'orientation pour les actions des organisations de jeunesse. Le Plaidoyer auprès des partis politiques a été conduit dans les chefs-lieux de région et dans les 8 communes. Cette tournée a permis non seulement d'engager le dialogue avec les décideurs sur le rôle et la place des femmes et des jeunes dans les mécanismes de prévention/gestion des conflits, mais aussi d'avoir l'engagement des structures telles que les partis politiques de mieux impliquer et prendre en compte les besoins, voix et préoccupations de ces catégories.</p> <p>Résultat 4</p>
<p><i>Y a-t-il des preuves que le projet a déjà un impact positif sur la consolidation de la paix ? (1000 lettres max.)</i></p>	<p>Des organisations ont reçu un renforcement de capacités, d'une part sur la culture de la paix, gestion des conflits et leadership, d'autre part sur la vie associative. Ces dernières ont appris comment dynamiser une organisation et identifier des activités porteuses selon les besoins et pour une paix durable et inclusive. La plupart a pu dès lors concevoir des plans d'actions en lien avec la paix. A ce stade du projet, est observé comme impact positif le fait que les jeunes s'orientent de plus en plus vers les autorités administratives pour présenter leurs projets ou développer des actions citoyennes (accroissement de la demande des pièces d'identité, de la fréquentation des jeunes aux mairies, prise de conscience de leur rôle dans la durabilité de la quiétude sociale, développement de petites initiatives de salubrité dans les communes, débats sur la paix dans les fadas,...). Via la vulgarisation des résolutions,</p>

	ils ont intégré le fait qu'ils peuvent être et sont acteurs de changement.
<i>Des effets catalytiques ont-ils été constatés durant la période considérée, y compris en générant de nouveaux engagements de fonds ou en déclenchant / débloquant un processus de paix ? (1000 lettres max.)</i>	
<i>Si les progrès ont été lents ou inadéquats, indiquer les raisons principales ainsi que les actions correctrices. (1000 lettres max.)</i>	Le MJS a de réelles faiblesses en termes de planification et d'organisation. Cette faible planification a engendré un retard dans l'exécution des activités. Le processus de décentralisation auprès des quatre régions demande également un renforcement de compétences des directions régionales et un suivi de proximité. Face à cela, les équipes régionales des agences appuient régulièrement les directions, les VNUs assurent le suivi sur le terrain auprès des mairies, et le niveau central institue des réunions techniques régulières pour favoriser une meilleure mise en oeuvre. A côté de cela, des organisations et réseaux de jeunes ont été identifiés comme des partenaires compétents, volontaires et proactifs ; ils seront appuyés techniquement et financièrement pour la mise en oeuvre d'activités en ligne avec le projet. Cela permettra d'accélérer la mise en oeuvre et de laisser à la jeunesse l'opportunité de définir d'elle-même les actions qui la concernent.
<i>Quelles sont les activités principales/objectifs visés pour le restant de l'année? (1000 lettres max.)</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les capacités des jeunes des 8 communes via le tutorat mais aussi via des formations à pédagogie participative (en prise de parole, analyse de l'élaboration des PDCs, etc.) - Appuyer les réseaux de jeunesse afin qu'ils initient des actions porteuses, développent des stratégies novatrices et durables et participent à la vie sociale, culturelle et, politique de leur communauté, qu'ils échangent leurs bonnes pratiques, et qu'ils réalisent un plaidoyer pour faire entendre leur voix et préoccupations et que celles-ci soient intégrées dans les décisions - Accélérer les DI afin qu'ils débouchent sur des engagements et actions concrètes en faveur de la jeunesse et des femmes de la part des autorités et que se créent des plateformes pérennes de dialogues -Former des FDS sur le droit humanitaire et la protection des personnes vulnérables -Créer desAGR avec les groupements de femmes et de jeunes pour renforcer leur capacité économique et s'impliquer dans les mécanismes de décision
<i>Les stratégies/la durée/le budget, etc. du projet doivent-ils être rectifiés?</i>	C'est dans le sens d'une meilleure appropriation que les activités de sensibilisation/vulgarisation des Résolutions ont été confiées cette année aux conseils de jeunes qui ont

<p><i>(1000 lettres max.)</i></p>	<p>été formés l'année passée. De ce fait, ils/elles pourraient continuer le travail de sensibilisation sur la thématique de l'implication/participation des femmes et des jeunes aux efforts de consolidation de la paix. De même pour les formations en leadership et citoyenneté, la mise en oeuvre du plaidoyer, la vulgarisation de la stratégie de participation, etc. il est prévu de s'appuyer directement sur les organisations et réseaux ayant bénéficié de renforcement de capacités afin qu'à terme ces jeunes puissent devenir autonomes et devenir des partenaires directs des agences suite à leurs nouvelles compétences</p>
<p><i>Quel est l'état général de la situation financière du projet (pourcentage du budget utilisé à la date du rapport) – des informations préliminaires. (1000 lettres max.)</i></p>	<p>47 % du montant alloué au projet est dépensé. Une proposition de réallocation de certaines lignes budgétaires sera proposée au secrétariat PBF et Comité de Pilotage pour approbation pour répondre aux réalités de terrain et aux leçons tirées :</p> <ul style="list-style-type: none"> -La ligne pour l'appui aux organisations de jeunesse peut être augmentée suite aux résultats probants observés par ces dernières et à la faiblesse de mise en oeuvre du MJS. -Le budget pour l'aménagement des espaces citoyens pour les jeunes peut être dépassé afin que ces derniers puissent réellement jouir d'un espace fonctionnel et durable, propice au rassemblement et bénéficier de matériel pour leurs actions citoyennes. - Les formations envers les animateurs peuvent être sous-budgétisées afin que ce budget puisse davantage bénéficier au renforcement de capacités des jeunes et des femmes -Le budget pour l'étude et la vulgarisation n'ayant pas été consommé entièrement, la ligne des AGR peut être rehaussée
<p><i>Autre information pertinente pour PBSO (et le Comité de Pilotage) sur le projet à ce stade? (1500 lettres max.)</i></p>	

ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE PAR INDICATEUR : Utiliser le *Cadre de résultats du projet* (du document de projet approuvé) pour indiquer dans le tableau ci-dessous l'état d'avancement et les dernières évolutions concernant les indicateurs clefs de performance à la fois pour les résultats et les produits. Dans les cas où des données quantitatives ne sont pas disponibles, donner une explication qualitative dans le tableau ci-dessus. (250 lettres max.)

	Indicateur de performance	Indicateur de départ	Indicateur cible de fin de projet	État d'avancement de l'indicateur actuel	Raisons du changement / délai (le cas échéant)	Indicateur cible rectifié (le cas échéant)
Résultat 1 Les femmes et jeunes des deux sexes de 15-24 ans organisés en associations, ONGs, réseaux, groupements, Fadas, clubs... ont accès à des plateformes citoyennes pour se faire entendre en vue de la consolidation de la paix	Indicateur 1.1 Existence d'une stratégie nationale élaborée avec l'implication des organisations des femmes et jeunes, validée et vulgarisée au sein des communautés d'appartenance des femmes et jeunes	0	1	les enquêtes incluant les jeunes et les femmes ont été réalisées, le document est rédigé, la validation est programmée fin juin et la vulgarisation au T3 avec les organisations et réseaux de jeunes et des femmes eux-mêmes		
	Indicateur 1.2 Existence d'au moins une plateforme consacrée aux organisations des femmes et jeunes âgés de 15-24 ans pour se faire entendre	0	1	1	les espaces surs servent de plateformes locales pour que les organisations y invitent les autorités et fassent entendre leurs voix. le réseau des jeunes leaders et la vulgarisation de la stratégie permettront de consolider 1 plateforme nationale	

Produit 1.1	Indicateur 1.1.1 Nombre d'espaces sûrs pour les femmes et jeunes fonctionnels	0	16	10	les DI n'ayant pas démarré dans toutes les communes, les ES deviendront des lieux de rassemblement pour les jeunes et les femmes et de départ pour leurs actions. Pour raison de sécurité à Inates, l'aménagement et l'occupation des ES ont du retard	
	Indicateur 1.1.2	0	1			
Produit 1.2	Indicateur 1.2.1					
	Indicateur 1.2.2					
Produit 1.3	Indicateur 1.3.1					
	Indicateur 1.3.2					
Résultat 2 Les organisations des femmes et de jeunes âgés de 15-24 ans sont habilité-e-s pour exprimer	Indicateur 2.1 Existence d'un programme de tutorat pour les jeunes	1	1	le programme de tutorat est existant dans 6 des 8 communes, les bénéficiaires sont sélectionnés et le coaching a démarré	2 communes doivent encore sélectionner les jeunes tutorés. Les lignes directrices de la stratégie du tutorat ont été rappelées à tous les acteurs afin d'assurer une compréhension commune du tutorat dans le cadre de la consolidation à la paix	

leurs priorités de façon constructive et participative et obtenir des solutions négociées à leurs préoccupations liées à la consolidation de la paix.	Indicateur 2.2 Nombre de réseaux/Organisations de femmes et de jeunes de 15-24 ans mis en place et outillés pour exprimer leurs priorités de façon constructives	0	8	8	+de 10 (locaux et nationaux) ont reçu un renforcement de capacités (en vie associative, gestion de conflit, culture paix,...). des rencontres de bonnes pratiques sont programmées, et des formations (en leadership, prise de paroles,..) sont prévues	
Produit 2.1	Indicateur 2.1.1 Existence d'au moins un accord négocié conclu entre les organisations des femmes et jeunes de 15-24 ans et les autorités compétentes	0	1	0	des accords formels non pas encore été conclus mais les mairies connaissent les réseaux appuyés et échangent avec eux	cet indicateur ne permet pas vraiment de rendre compte des avancements du projet. les résultats du projet peuvent être atteints sans accord
	Indicateur 2.1.2 Nombre de sessions de dialogues inter générationnels tenues par les	0	64	4	un retard a été enregistré pour la mise en oeuvre des DI qui ont démarré uniquement en juin	

	organisations/réseaux aux des femmes et jeunes de 15-24 ans					
Produit 2.2	Indicateur 2.2.1 Nombre de femmes et jeunes âgés de 15-24 ans bénéficiaires de formation aux métiers ou de financement d'AGR qui exercent un métier	0	100	0	les maires ont transmis les propositions d'AGR, des lettres d'accord sont en signature. les AGR démarreront dès le T3 après mises à disposition des fonds	
	Indicateur 2.2.2					
Produit 2.3	Indicateur 2.3.1					
	Indicateur 2.3.2					
Résultat 3 . Les décideurs politiques et autorités locales reconnaissent la	Indicateur 3.1 Nombre des organisations des jeunes et des femmes de 15-24 ans disposant d'un acte de reconnaissance	0	2	2	les organisations locales n'ont pas encore d'acte de reconnaissance mais les réseaux nationaux en on	

<p>contribution des jeunes et des femmes au développement pacifique du Niger et adoptent des mécanismes consultatifs favorisant la consolidation de la paix incluant les jeunes et les femme</p>	<p>par les autorités compétentes Niveau de référence 0: Cible :2</p>					
<p>Produit 3.1</p>	<p>Indicateur 3.1.1 Existence d'au moins un acte de reconnaissance de l'implication des organisations des femmes et jeunes de 15-24 ans dans</p>	<p>0</p>	<p>1</p>	<p>0</p>	<p>ce résultat sera atteint à la fin du projet une fois les organisations ayant mis en oeuvre leur PA</p>	
	<p>Indicateur 3.2 Existence d'au moins une instance de décision dans les quelles sont représentées les organisations de femmes et jeunes de 15-24 ans %age jeunes et femmes dans les instances de décision (mandats electifs ou nomination postes de décisions)</p>	<p>0</p>	<p>1</p>	<p>0</p>	<p>des ateliers communaux sur les PDCs et l'exécution du plan de plaidoyer arrivera à ce résultat</p>	

	les efforts du développement délivré par les autorités compétentes.					
	Indicateur 3.1.2					
Produit 3.2	Indicateur 3.2.1					
	Indicateur 3.2.2					
Produit 3.3	Indicateur 3.3.1					
	Indicateur 3.3.2					
Résultat 4	Indicateur 4.1					
	Indicateur 4.2					
Produit 4.1	Indicateur 4.1.1					
	Indicateur 4.1.2					
Produit 4.2	Indicateur 4.2.1					
	Indicateur 4.2.2					
Produit 4.3	Indicateur 4.3.1					
	Indicateur 4.3.2					

